

# «Artificialisation des sols et génie écologique», par Dominique Bidou

LE MONITEUR le 28/12/2020 | [France](#), [Environnement](#)



Dominique Bidou est membre d'honneur de l'Alliance HQE-GBC. - © DB **TRIBUNE**

**Ingénieur et démographe de formation, le consultant en développement durable estime que le débat sur l'artificialisation des sols mérite une remise en perspective critique sur la politique annoncée.**

Zéro artificialisation, oui. Mais avec discernement. D'une part, il ne faudrait pas que le recyclage d'un sol déjà artificialisé suffise à obtenir un diplôme de bonne conduite écologique, il faut que le projet ait aussi des vertus propres. D'autre part, de nombreux terrains dits «naturels» ou «agricoles» sont très dégradés dans les faits. Une nouvelle artificialisation, bien pilotée, peut produire des effets bénéfiques, il ne faut pas s'en priver. Les statistiques sont nombreuses, qui nous inquiètent sur l'avenir de cette ressource à laquelle nous devons tant de bonnes choses : les sols. Une ressource limitée qui donne l'assise nécessaire aux constructions, aux routes et chemins de fer, aux usines et aux commerces, à la production agricole, à la forêt, et à la biodiversité. Ajoutons à cette liste la capacité à séquestrer du carbone, à produire de l'énergie (biomasse, capteurs solaires), à digérer nos déchets organiques et à accueillir intelligemment l'eau de pluie, la stocker ou l'infiltrer selon les cas.

## Trois ans

Dans l'histoire, il y a eu des guerres pour accaparer cette ressource. Aujourd'hui, nous observons une concurrence entre les différents usages des sols. L'urbanisation entraîne l'imperméabilisation, et d'une manière générale l'artificialisation, celle qu'il faudrait arrêter d'urgence. Il y en a d'autres formes, comme l'agriculture qui transforme la nature sauvage, mais elle ne semble pas irréversible comme on le constate avec les constructions.

Le délai de trois ans imposé pour le passage au bio donne une idée du temps nécessaire pour retrouver une forme d'équilibre après artificialisation agricole. Trois ans pour reconstituer une richesse organique, ce ne peut être qu'un début, mais c'est une première étape significative qui marque une rupture sur la manière dont les sols sont considérés. Notons malgré tout que certains dommages sont difficilement réversibles, ou très lentement : érosion, salinisation, rémanence de produits toxiques bien après leur interdiction, etc.

## **Inexorable**

L'extension urbaine, logements, activités et grandes surfaces en périphérie des villes notamment, revêt un caractère d'irréversibilité immédiatement perceptible. Il faudrait y ajouter la fragmentation des habitats naturels provoqué par la multiplication des voies de circulation. La France est mal notée par rapport à nos voisins européens. Nous consommons chaque année deux fois plus de sols que d'autres pays, aussi bien très denses que de faible densité de population. L'alerte est ancienne et revient sur le devant de l'actualité à chaque grand projet, aéroport, centre d'activités, etc. Mais la progression de l'artificialisation est diffuse, pour ne pas dire sournoise. Elle semble inexorable.

## **Zéro artificialisation**

La réaction s'appelle «zéro artificialisation des sols». Récupérons les terrains abandonnés, les friches industrielles ou commerciales, densifions les villes en les renouvelant sur elles-mêmes, construisons plus haut. Bonnes résolutions, mais à mettre en œuvre avec doigté, car c'est notre mode de vie qui pourrait en souffrir. La composition des ménages, la «décohabitation», le vieillissement, le besoin de confort, autant de facteurs qui exigent de la surface pour de nouveaux logements. Certains avancent le chiffre de 400 000 par an, parfois encore plus. Pourrons-nous nous passer de toute artificialisation, faut-il absolument viser zéro artificialisation? Oui, si celle-ci est synonyme de dégradation du milieu et du vivant, mais ce n'est pas une fatalité. Nous pouvons aujourd'hui construire et créer de la richesse biologique, réguler le régime des eaux, contribuer à la qualité d'un paysage. Evitons, bien sûr, l'artificialisation brutale, mais ne nous interdisons pas quelques extensions, en leur imposant des exigences pour permettre aux sols de satisfaire plusieurs fonctions.

## **ZAC «Bio»**

Des logements agréables à vivre, économes en matériaux, en énergie, en carbone et en ressources naturelles, et qui offrent de bonnes capacités à infiltrer les eaux de pluie, retenir la matière organique et le carbone, produire de la biodiversité, y compris urbaine : voilà un objectif à assigner à tout nouveau projet. Ce sera sur des terrains «naturels», qu'il s'agira d'enrichir, ou des terrains «recyclés» qui seront ainsi réhabilités et rendus à la nature. Une ZAC «Bio» sera plus riche biologiquement qu'un champ de maïs bourré d'engrais et compacté par des énormes engins, ou qu'une friche industrielle en déshérence. Soyons fermes, en revanche, sur toute artificialisation de terrains de haute productivité biologique.

Les sciences des milieux et le génie écologique qui en est issu nous permettent d'avoir de telles ambitions, sans alourdir le coût de l'opération ni les délais de construction. Faut-il encore adopter une démarche collaborative, où les différents professionnels pourront apporter leur savoir-faire au bon moment. La «main de l'Homme» n'est pas toujours mauvaise, certains paysages très artificiels sont en plus très accueillants à la vie sauvage.